

L'Assemblée Générale approuve le versement d'un dividende de 0,25 € par action

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'AST Groupe, 3^e constructeur de maisons individuelles en France, réunie le 5 juin 2019 au siège social du Groupe sous la présidence d'Alain TUR, a **approuvé l'ensemble des résolutions proposées** dont les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2018.

L'Assemblée a également validé le versement d'un **dividende de 0,25€ par action**, dont la mise en paiement interviendra le 21 juin 2019.



A propos d'[AST Groupe](#)

Promoteur, constructeur et aménageur. Avec plus de 25 ans d'expérience et de savoir-faire en maisons individuelles, AST Groupe est le 3^{ème} constructeur national et le 1^{er} réseau de franchises de maisons à ossature bois avec sa marque NATILIA.

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr
Prochain communiqué : Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2019 – 23 juillet 2019

AST GROUPE
Relations investisseurs

Olivier Lamy, Directeur Général Délégué
Tél : +33 (0)4 72 81 64 64
olivier.lamy@ast-groupe.fr

AELIUM
Communication financière

Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr



Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Paris compartiment C. Mnémonique : ASP – ISIN : FR00000 76887 – Bloomberg : ASP FP – Reuters : AST.PA